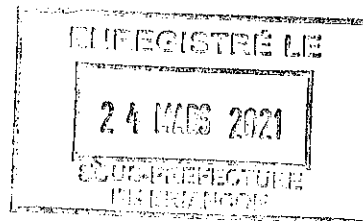




DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/03/2021



DEL 2021.03.10/54

Le **mercredi 10 mars 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème :

Affaires scolaires

Etaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BARC, Christophe OSTI, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOOUR, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Objet :

**Demande de subvention :
« nuitée refuge » Ecole
pont de Cervières CE1**

Etaient représentés :

René MICHEL donnant pouvoir à Elisa FAURE
LASSERRE Brigitte donnant pouvoir à Catherine VALDENAIRE
DAZIN Florian donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Monique OLLAGNIER donnant pouvoir à Hervé BOULAIS

Convocation :

Date :

04 mars 2021

Affichage :

04 mars 2021

**Nombre de
membres du
conseil municipal**

Absents excusés :

René MICHEL, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN, Monique OLLAGNIER

En exercice : 33

Absents :

Solange MICHEL, Richard NUSSBAUM

Présents : 27

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

**Nombre de
suffrages
exprimés : 31**

RAPPORTEUR : Mme Michèle SKRIPNIKOFF

VU la délibération n° 2016.09.28/157 portant sur la convention de partenariat financier pour l'organisation des voyages scolaires des élémentaires entre le Département des Hautes Alpes et la Commune

CONSIDERANT les travaux de la commission municipale permanente, réunie le 08/03/2021,

CONSIDERANT la demande formulée par L'école de Pont de Cervières.

L'école De Pont de Cervières organise une nuitée refuge pour les élèves de CE1 (23 enfants), du 28 au 29 juin 2021.

BUDGET PRÉVISIONNEL

| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------------|-------------------|---------------------------|-------------------|
| Libellés | Montants en euros | Libellés | Montants en euros |
| Hébergement + repas | 690,00 | Participation familles | 345,00 |
| Transport bus | 280,00 | Subventions : | |
| | | - Conseil Départemental | 276,00 |
| | | - Commune | 276,00 |
| Pique-nique lendemain | 182,00 | Autres participations : | |
| | | - Association des parents | 255,00 |
| TOTAL | 1152,00 | TOTAL | 1152,00 |

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2021.03.10/54

PUBLIÉ LE

24 MARS 2021

Le Maire
Arnaud MURGIA

20112

08 DEC. 2011



Hautes-Alpes

académie
Aix-Marseille
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hautes-Alpes



Année scolaire 20¹⁰ / 20¹¹

Dossier de présentation d'un projet de séjour scolaire avec nuitée(s) en vue d'une participation financière du Conseil départemental des Hautes-Alpes

CIRCONSCRIPTION: Bruyères
 Ecole(s): Pont de Savines
 Adresse*: 2, rue A. Ponsot
 Téléphone*: 04 92 20 38 05 Fax*: ce.0050483y@ac-aix-marseille.fr
 * de l'école support en cas de projet groupé ou monté en réseau (RRE)

I- INTITULE DU PROJET ET LIEU DE REALISATION

Nuitée refuge

Classe des CE1

II - ELEVES CONCERNES

Cycle(s): 2

Classe(s): CE1

Nombre d'élèves: 23

III- COORDONNATEUR DU PROJET

Nom: SAS DAYDUX

Prénom: Kristel

Fonction: PE

IV – PROJET PEDAGOGIQUE DETAILLE

Le projet pédagogique doit être joint à cette demande sur papier libre.

Il doit faire apparaître :

- les actions envisagées.
- les champs disciplinaires concernés,
- les objectifs pédagogiques visés (domaine des savoirs, des savoirs-faire, des savoirs-être).
- la cohérence éducative, en particulier l'articulation de l'action présentée avec le(s) projet(s) d'école(s) et la place de l'action présentée dans le programme de l'année.
- la production envisagée des élèves,
- les modalités d'évaluation.

V – ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Encadrement

| | | | |
|--|---------|-----|---------|
| Enseignant(s) concerné(s) : SASNA YOUS Frankel | | | |
| Accompagnateurs ou intervenants extérieurs : | | | |
| Nom | Qualité | Nom | Qualité |
| 2 parents aînés | | | |

Partenaires associés (autres que financiers) ex : musée, parc national.....

| |
|--|
| |
|--|

VI – MODALITES PRATIQUES DU PROJET

Calendrier

| | | | |
|------------------|----|---|--------------------------------|
| Date du projet : | ou | { | Date du départ : 28 / 6 / 2021 |
| | | | Date du retour : 29 / 6 / 2021 |

Destination

| |
|--|
| Lieu du séjour, de la sortie ou du stage : Refuge Buffin / OS 100 NEVAME |
|--|

Transport

Moyen utilisé: Bus Rosalp

Hébergement

Lieu(x) envisagé(s) Refuge Buffière / 05100 NEVACHE

VII - FINANCEMENT DU PROJET

Budget prévisionnel présenté en équilibre

| Dépenses | En euros | Recettes | En euros |
|------------------------------------|-------------------------------------|---|----------|
| Hébergement : | | Participation des familles : 15€ / famille → | 345 |
| Transport : | 1/2 pour 1 ^{er} jour → 650 | Subventions : Union européenne | |
| Repas : | | Etat | |
| Entrées : Pique nique individuel → | 182 | Conseil départemental → | 276 |
| Fournitures : | | Commune → | 276 |
| Assurances : Bus → | 280 | Participation des organismes périscolaires : | |
| Prestations des intervenants : | | Coopérative | |
| Matériel pédagogique : | | Association des parents → | 255 |
| | | Fonds propres à l'école ou à l'établissement | |
| Total | 1152 | Total | 1152 |

VIII- AVIS ET AUTORISATION

Avis du conseil d'école en date du : 9/11/20

Favorable.

Date et signature

7/12/20

Avls de l'Inspecteur de l'Education nationale chargé de la circonscription :

| | |
|--|-----------------------------------|
| Maison de l'état DSDEN 42, Avenue de la République 05100 BRIANÇON | 08 DEC. 2020 Date et signature |
|--|-----------------------------------|

MODALITES ET CRITERES DE SELECTION

Aspects pédagogiques :

- * projet lié aux actions du projet d'école, de réseau ou d'établissement validé par l'IEN
- * séjour ou voyage scolaire comportant au moins une nuitée
- * voyage, séjour ou action se déroulant en dehors du mois de juin, sauf si l'action à financer se présente comme l'aboutissement d'un projet conduit sur l'année scolaire
- * projet intéressant les élèves de niveau élémentaire. Les projets concernant exclusivement les classes maternelles ne peuvent être retenus qu'à titre exceptionnel, en fonction des crédits disponibles et dans la mesure où ils prennent en compte les spécificités liées au programme de cycle 1 et à l'âge des enfants (distance à parcourir- durée - nature des activités...)
- * l'aide du Conseil Départemental ne pourra être attribuée qu'à des projets réalisés dans les Hautes-Alpes, hors les cas d'activités particulières ne pouvant se dérouler dans le département (échanges transfrontaliers, classes de mer, sites culturels spécifiques).
- * présentation du projet faisant apparaître un plan de financement complet et détaillé,

Calendrier :

- * 15 janvier : envoi des dossiers hiérarchisés et validés par les IEN à la DSDEN 05.

Le calcul de l'aide départementale s'effectue sur la base de 12 euros par élève dans la limite de la participation communale et du plafond de 500 euros par projet.

Rappel des pièces à fournir : projet pédagogique (à établir sur papier libre),

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

**Plan de financement
Nuitée en refuge – école de Pont de Cervières
Du 28 au 29 juin 2021 – CE1**

| Dépenses | | | | |
|--------------------------|---------|--------|--------|-------------|
| Activités | Qui | Nombre | Tarifs | Total |
| Nuitée et 1/2 pension | Enfants | 23 | 30 | 690 |
| | Adultes | 3 | 0 | 0 |
| Pique-nique du lendemain | Enfants | 23 | 7 | 161 |
| | Adultes | 3 | 7 | 21 |
| Bus (Resalp) | | | | 280 |
| Total : | | | | 1152 |

| Financement | |
|---|-------------|
| Doutous – association des parents d'élèves de l'école | 255 |
| Mairie de Briançon | 276 |
| Conseil Départemental 05 | 276 |
| Familles : 15€ par enfants → 23*15 = 345 | 345 |
| Total : | 1152 |

La subvention CD 05 fera baisser la somme demandée aux familles.

Projet pédagogique et éducatif

Randonnée pédestre avec nuitée au refuge de Buffère

Date : 28 et 29 juin 2021

Classe : CE1 de l'école de Pont de Cervières, Briançon

Effectif : 23 CE1

Encadrement :

- Kristel Sasmayoux, enseignant des CE1
- 2 parents d'élèves

Ce projet est inscrit au projet d'école (2020 - 2025), dans la partie « parcours culturel et sportif ».

Tous les enfants suivant leur scolarité à Pont de Cervières participeront, dans la mesure du possible, à une sortie refuge.

Cette activité est exceptionnellement proposée aux CE1 cette année. Elle n'avait pas eu lieu l'année dernière à cause du confinement lié à la crise sanitaire.

Objectifs :

- Découverte du patrimoine environnemental de notre région afin que les enfants commencent à le reconnaître, qu'ils soient sensibilisés à sa richesse et à sa fragilité.
- Découverte les paysages typiques et variées des montagnes briançonnaises : vue sur des glaciers, forêts, cols, ...
- Découverte la faune et la flore des montagnes nous entourant.
- Rendre les enfants responsable de leurs actes face à notre écosystème, par le respect de règles simples quand on évolue dans la nature.
- Apprendre à vivre en collectivité, coopérer, être solidaire.
- Développer l'autonomie.
- S'adapter à un milieu inconnu, s'orienter sur une carte.

Déroulement pratique :

Cette randonnée se déroulera sur 2 jours. Elle conduira les enfants de la vallée de la Guisane à la vallée de la Clarée en franchissant le col de Buffère.

Le 1er jour, le bus nous laissera sur la route du col du Granon, quelques kilomètres avant le col, au lieu-dit de la « bergerie » (2170 m d'altitude environ).

Nous emprunterons « Le chemin du Roy », un chemin large et de faible dénivelé pour rejoindre le col de Buffère (2427 m) où nous pique-niquerons.

Nous rejoindrons le refuge de Buffère (2098 m) par le GR 57.

En cas de météo peu clémente le premier jour, nous monterons par la vallée de la Clarée et nous n'emprunterons donc pas le col de Buffère.

Le lendemain, nous ferons une course d'orientation autour du refuge, **en lien avec l'activité réalisée au cours de ce 3ème trimestre.**

Ensuite, nous descendrons vers la vallée de la Clarée par le sentier menant au refuge. Après un pique-nique, nous rejoindrons le village de Névache (1600 m). Le bus nous récupérera à l'office de tourisme du village.

Au cours de cette sortie, nous découvrirons la faune (marmottes, mouflons, ...) et la flore (variée à cette période de l'année) de ce milieu subalpin. Nous insisterons sur la notion d'espèce protégée.

La soirée au refuge sera un autre temps fort de cette sortie. Ce sera une première en refuge pour de nombreux enfants. Vivre ensemble, dans un cadre simple, partager un repas, dormir sous un même toit permettra aux enfants de mieux se connaître, d'accepter leur différences, de se respecter.

Activités préparatoires :

- EPS P5 : course d'orientation, travail sur l'orientation, avec carte et boussole.
- Espace : repérage + les différents types de paysage.
- Citoyenneté : travail de lecture-écriture autour des règles de sécurité en montagne.
- Lecture et TICE : consultation du site internet du refuge, lecture des informations pour avoir des informations sur notre hébergement.

Au retour :

- Discussion sur ce vécu commun.
- Préparation d'un exposé collectif.
- Rédaction d'un courrier de remerciement aux gardiens du refuge.

Emploi du temps prévisionnel

Lundi 28 juin 2021 :

- 8h30 : Accueil des enfants et vérifications diverses.
- 9h00 : départ de l'école en bus
- 10h : départ de la bergerie, à pied
- 12h : pique-nique au col de Buffère
- 13h : descente vers le refuge, découverte du milieu
- 16h : arrivée au refuge, goûter
- 16h30 : installation dans les chambres, douche par petits groupes
- 17h : jeux autour du refuge
- 19h : repas du soir
- 19h30 : jeux divers, lecture d'album relatif à la montagne
- 20h30 : coucher

Mardi 29 juin 2021 :

- 7h30 – 7h45 : lever
- 8h : petit-déjeuner
- 8h30 : rangement, préparatifs pour le départ
- 9h : jeux d'orientation autour du refuge
- 10h30 : départ pour Névache
- 12h : pique-nique, observations diverses
- 12h45 : départ
- 14h30 : départ du bus pour retour à l'école
- 15h30 : arrivée à l'école